



Cette action est cofinancée par le Fonds social européen dans le cadre du PON « Emploi et inclusion en Métropole » 2014-2020

Le Centre Psychothérapique de l'Ain a signé une nouvelle convention de partenariat avec le Conseil Départemental concernant le suivi des bénéficiaires du RSA pour les années 2015 à 2017.

Cette convention porte sur l'opération suivante :

« Sur les chemins de l'insertion-Accompagner les bénéficiaires du RSA en souffrance psychique vers une remobilisation sociale et professionnelle »

Cette opération relève de l'Equipe Mobile Santé Mentale & Précarité de l'Ain gérée par Mr Guillaume PEGON.

Il est rappelé que cette opération est co-financée par le Fond Social Européen et le Département de l'Ain.